

COMMISSION DES FINANCES DU 21 OCTOBRE 2014

COMPTE RENDU

Présents : MM. Jean-Louis SOLA adjoint aux finances, Pascal GROSJEAN 1^{er} adjoint, Stella COSTA DGS

Excusés : M. Claude Morel, M. Eric Palma

Absents : M. David LAGORCE, Mme Véronique DEBUE.

La commission s'est réunie sous la présidence de M. Jean-Louis SOLA, adjoint aux finances.

Après avoir ouvert la séance, à M. Sola, Adjoint aux finances, aborde l'ordre du jour.

Dans une déclaration liminaire, M. Sola précise les objectifs de cette commission et en définit les missions : c'est dans un esprit de totale transparence que doivent se dérouler les travaux de cette commission. Selon l'expression de M. Le Maire, « il faut mettre tout sur la table », afin de permettre aux élus qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition de prendre toute la mesure de la situation financière de la commune et aussi de recueillir toutes les propositions constructives et pertinentes qui pourraient aider à une meilleure maîtrise de nos finances.

Cette commission se donne comme objectifs, d'analyser et de commenter les résultats financiers et budgétaires, au travers d'un tableau de bord et de faire un suivi de l'exécution budgétaire tant en fonctionnement qu'en investissement.

1) M. Sola présente et commente les éléments du projet de tableau de bord :

- 11) Les 6 ratios qu'il conviendra de joindre au compte administratif soumis au vote du conseil Municipal :

Intitulés	Montants CA 2013	Moyennes nationales 2013
1) Dépenses réelles de fonctionnement sur population (en Euros par habitant)	856.06	NC par le ministère

Il s'agit d'apprécier l'évolution des dépenses de fonctionnement.

Intitulés	Montants CA 2013	Moyennes nationales 2013
2) Produit des impositions directes sur population (en Euros par habitant)	557.57	401.00

Les taux d'imposition des taxes locales restent élevés, d'où notre engagement de ne pas augmenter ces taux sur la mandature.

Intitulés	Montants CA 2013	Moyennes nationales 2013
3) Recette réelles de fonctionnement sur population (en Euros par habitant)	954.03	NC par le ministère

Il s'agit d'apprécier l'évolution des recettes de fonctionnement.

Intitulés	Montants CA 2013	Moyennes nationales 2013
4) Dépenses d'équipement brut sur population (en Euros par habitant)	263.00	373.00

Ce ratio indique le niveau des dépenses d'équipement de la commune au cours de l'année de référence.

Intitulés	Montants CA 2013	Moyennes nationales 2013
5) En cours de la dette sur population	1266.00	814.00

Ce ratio, qui n'intègre que la valeur du capital à rembourser (hors intérêts), révèle une situation d'endettement lourde et pénalisante pour notre commune. Les banques, les organismes de tutelle ou de contrôle (Trésorerie générale, préfecture ou Cour régionale des comptes) s'appuient principalement sur cet élément pour évaluer notre situation financière.

Outre ce montant d'endettement, la situation est aggravée par la durée très longue des emprunts réalisés : de 28 ans à 30 ans pour certains

Situation d'autant plus pénalisante que nous aurons des investissements lourds et contraints à réaliser au cours de ce mandat : Groupe scolaire et cimetière.

Intitulés	Montants CA 2013	Moyennes nationales 2013
6) Dotation globale de fonctionnement sur population (en Euros par habitant)	112.50	192.00

Après analyse de ce différentiel, nous avons constaté qu'il provenait en partie de la sous-évaluation du kilométrage des chemins communaux. Nous en avons refait un relevé précis afin de le transmettre aux services de l'Etat pour un re-calcule plus en adéquation avec la réalité.

12) L'autofinancement : Ces éléments permettent d'apprécier notre capacité, à extraire des marges financières suffisantes, sur notre fonctionnement courant, pour couvrir nos remboursements d'emprunt ainsi que nos investissements.

Intitulé	Montant brut 2013	Montant en Euros par habitant 2013	Moyenne nationale 2013
Excédent brut de fonctionnement (EBF)	734 512€	155€	203€

Ce ratio s'apprécie chaque année à partir du compte administratif. Il tend à mesurer sur l'année écoulée notre excédent de fonctionnement, en excluant du résultat comptable les opérations d'ordre, les résultats exceptionnels et financiers. L'année 2013, a été une bonne année, malgré le différentiel encore important avec la moyenne nationale.

Intitulé	Montant brut 2013	Montant en Euros par habitant 2013	Moyenne nationale 2013
Capacité d'autofinancement (CAF)	795 842€	168€	177€

C'est le ratio central d'appréciation de notre gestion budgétaire. Il est composé de l'EBF, auquel on rajoute les résultats exceptionnels et financiers.

Intitulé	Montant brut 2013	Montant en Euros par habitant 2013	Moyenne nationale 2013
Capacité d'autofinancement nette du remboursement des emprunts	512 302€	108€	100€

Ce ratio indique notre capacité de financement sur un exercice à financer nos investissements après avoir réglé notre annuité d'emprunt en capital.

Capacité de désendettement de la commune	10 ans
--	--------

Cette évaluation s'obtient en divisant l'encours total de la dette (capital+ intérêts) par la CAF.

Si certains analystes estiment que ce ratio doit être dans toutes les circonstances inférieur à 12, d'autres, retiennent pour les communes dont la population est inférieure à 5000 habitants un chiffre inférieur à 5 ans.

13) Suivi budgétaire par fonction : c'est un support de comptabilité analytique qui permet à date fixe d'analyser (en dépenses et en recettes), les évolutions budgétaires des différentes fonctions.

Tableaux joints



suivi budgétaire au

30092014 par fonctio



suivi budgétaire au

30092014 par fonctio



suivi budgétaire au

30092014 par fonctio



suivi budgétaire au

30092014 par fonctio



suivi budgétaire au

30092014 par fonctio

M. Sola propose à la commission d'effectuer le suivi budgétaire en investissement à partir des programmes intégrés dans le budget primitif. La lecture du suivi budgétaire par fonction comme présenté ci-dessus n'est pas très explicite. La commission retient la proposition.

2) Modalités de fonctionnement de la commission.

M. Sola propose d'organiser une réunion par trimestre dans le courant du 1^{er} mois qui suit le trimestre civil. La commission approuve la proposition.

Questions diverses :

Achat de la Maison « Muselli » : Suite au débat qui a eu lieu lors du dernier conseil Municipal sur l'opportunité financière de cette opération, M. Grosjean demande à M. Sola d'indiquer à la commission quel sont les éléments qui permettraient d'apprécier la pertinence financière de cette opération.

Cette opération consiste à faire l'acquisition par la commune d'un immeuble, constitué par un appartement de type logement social (loyer de 600€ par mois) et d'un garage qui permettra à la commune d'y garer les véhicules de service de la commune et d'économiser ainsi des loyers à hauteur de 800€ par mois.

La totalité de l'opération d'acquisition s'élève à 217 294€ avec un autofinancement de la commune à hauteur de 137 694€.

Afin d'apprécier le rendement d'un tel investissement, il convient de récapituler les éléments en dépenses et recettes, constitutifs d'une telle acquisition : Capital investi : 217 294€

Dépenses	Recettes
Taxes foncières annuelles : 1000€	Loyers 600X 12= 7200€
Entretien des locaux et frais divers annuels: 1000€	Economies des garages loués actuellement 800 x 12= 9600€
Dépenses totales: 2000€	Recettes totales annuelles : 16800€

Rendement net : 14800€

Soit un rendement annuel de $(14800/217294)= 6.81\%$. Taux de rendement que l'on pourrait qualifier d'excellent.

M. Sola ajoute que ce rendement ramené à l'autofinancement de la commune s'élèverait à : $(14800/137694)$ soit 10.74%.

Après ces précisions M. Sola clos la séance.

Rédacteur : M. Sola Jean-Louis